

**UTILISATION DE LA DISPENSE DE RECOURIR À LA  
PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES POUR LES  
CONTRATS D'APPROVISIONNEMENTS  
DE COURT TERME**



## **1 INTRODUCTION**

1 La dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les  
2 approvisionnements de court terme constitue un outil important de la stratégie  
3 d'approvisionnement du Distributeur. Lorsque des déséquilibres de court terme  
4 émanent d'aléas de la demande ou de pannes d'équipements, le Distributeur doit  
5 être en mesure d'acquérir rapidement les approvisionnements nécessaires pour  
6 répondre à la demande. Ainsi, les quantités d'énergie achetées en vertu de la  
7 dispense, par l'entremise d'ententes bilatérales ou sur les bourses énergétiques,  
8 sont les seules à pouvoir être acquises avec la rapidité d'action nécessaire.

9 Grâce aux ajustements fins à l'équilibre entre l'offre et la demande, permis par la  
10 dispense, le Distributeur est en mesure de minimiser le recours à l'entente-cadre  
11 et le volume d'électricité patrimoniale inutilisé. Le Distributeur présente, dans les  
12 pages suivantes, le bilan de son utilisation de la dispense de recourir aux appels  
13 d'offres pour effectuer certains achats en 2008.

## **2 BILAN D'UTILISATION DE LA DISPENSE**

### **2.1 Achats en vertu de la dispense comme outil au sein du portefeuille d'approvisionnements de court terme**

14 En 2008, le Distributeur a réalisé des achats de court terme de 0,866 TWh. Il  
15 s'agit d'une diminution de 45 % par rapport aux achats réalisés en 2007  
16 (1,570 TWh) et d'une diminution de 63 % par rapport à ceux de 2006  
17 (2,343 TWh). Le tableau 1 présente la répartition des achats de court terme par  
18 catégories de transaction.

<b>TWh</b>	<b>2008</b>
Transactions bilatérales	0,703
Day-Ahead Market (DAM)	0,144
Real-Time (RT)	0,014
Appels d'offres de court terme	0,005
<b>Total</b>	<b>0,866</b>

1

2 La très grande majorité des achats de court terme a été réalisée en vertu de la  
3 dispense. La quantité d'énergie acquise par appels d'offres de court terme est  
4 associée aux achats de puissance.

5 Les achats bilatéraux et les achats DAM ont été utilisés pour combler les  
6 déséquilibres de très court terme qui peuvent se présenter dans la gestion  
7 courante des approvisionnements.

## **2.2 Description des achats effectués : produits, quantités et prix**

8 Le Distributeur a respecté les modalités d'application de la dispense. Toutes les  
9 transactions effectuées sous dispense visaient l'acquisition de produits  
10 comportant des livraisons physiques dont les durées ne dépassaient pas 3 mois.  
11 Le tableau 2 répartit les transactions bilatérales par type de produit tandis que le  
12 tableau 3 présente, de façon un peu plus détaillée, les transactions par  
13 fournisseur. Le tableau 4 donne le sommaire des transactions énergétiques.

1 **TABLEAU 2**  
2 **NOMBRE DE TRANSACTIONS BILATÉRALES PAR PRODUITS ACQUIS SOUS LA DISPENSE**

			2008				
Approvisionnement	Produit	Durée livraisons	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Journalier	Daily	3 jours et moins	7	2	3	50	62
Hebdomadaire	Balweek, Weekly	4 à 7 jours	1	0	0	0	1
Mensuel	Balmonth, Monthly	plus de 7 jours	0	0	0	0	0
<b>Total</b>			<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	<b>63</b>

3  
4 Les transactions ont été essentiellement effectuées pour des  
5 approvisionnements de trois jours et moins. Généralement, ces  
6 approvisionnements sont acquis deux jours avant le début des livraisons. Les  
7 transactions bilatérales visant des approvisionnements mensuels peuvent être  
8 négociées jusqu'à sept jours avant le début des livraisons.

1  
2

**TABLEAU 3**  
**SOMMAIRE DES TRANSACTIONS BILATÉRALES RÉALISÉES EN 2008 PAR FOURNISSEURS**

Fournisseur	Profil	Nombre de transactions	MWh	\$ US	\$ US/MWh	\$ Ca	\$ Ca/MWh
Brookfield Energy Marketing Inc.	24 heures	1	792	49 104	62,00	60 235	76,05
Brookfield Energy Marketing Inc.	Hors pointe	11	21 780	1 318 475	60,54	1 617 357	74,26
Brookfield Energy Marketing Inc.	Pointe	3	19 968	2 612 480	130,83	2 724 916	136,46
Cargill Energy Trading Canada, Inc.	24 heures	0	0	0		0	
Cargill Energy Trading Canada, Inc.	Hors pointe	2	3 780	183 600	48,57	225 220	59,58
Cargill Energy Trading Canada, Inc.	Pointe	0	0	0		0	
Emera Energy Incorporated	24 heures	0	0	0		0	
Emera Energy Incorporated	Hors pointe	1	1 600	86 400	54,00	105 986	66,24
Emera Energy Incorporated	Pointe	0	0	0		0	
Hydro-Québec Production	24 heures	4	74 150	3 977 450	53,64	4 741 505	63,94
Hydro-Québec Production	Hors pointe	25	435 560	25 459 060	58,45	30 526 257	70,09
Hydro-Québec Production	Pointe	7	117 750	6 815 900	57,88	8 237 068	69,95
Powerex	24 heures	0	0	0		0	
Powerex	Hors pointe	5	5 149	293 452	56,99	359 974	69,91
Powerex	Pointe	0	0	0		0	
New Brunswick PG	24 heures	0	0	0		0	
New Brunswick PG	Hors pointe	1	500	40 500	81,00	40 135	80,27
New Brunswick PG	Pointe	0	0	0		0	
Ontario Power Generation	24 heures	2	18 393	1 270 816	69,09	1 278 695	69,52
Ontario Power Generation	Hors pointe	1	3 872	336 696	86,96	336 696	86,96
Ontario Power Generation	Pointe	0	0	0		0	
<b>Total</b>		<b>63</b>	<b>703 294</b>	<b>42 443 933</b>	<b>60,35</b>	<b>50 254 045</b>	<b>71,46</b>

3  
4

1  
2

**TABLEAU 4**  
**SOMMAIRE DES TRANSACTIONS SUR LES BOURSES ÉNERGÉTIQUES**

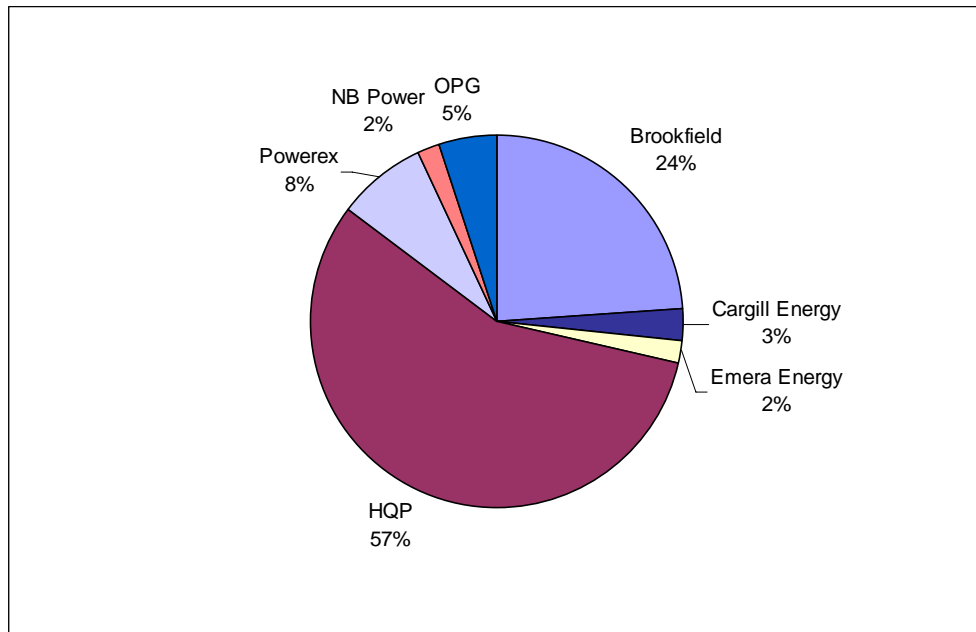
Janvier à décembre 2008					
Bourse	Produits	Nombre de transaction	Quantité		
			MWh	\$US/MWh	\$ Can/MWh
NYISO Zone	DAM	33	144 106	82,55	87,64
IESO	RT	5	13 845		80,29
<b>Total</b>		<b>38</b>	<b>157 951</b>	<i>n.d.</i>	<b>87,00</b>

3  
4

5 Le graphique 1 présente la part des transactions effectuées avec chaque  
6 fournisseur en 2008. Le graphique 2 montre la part des achats bilatéraux en  
7 énergie de chaque fournisseur.

8  
9  
10

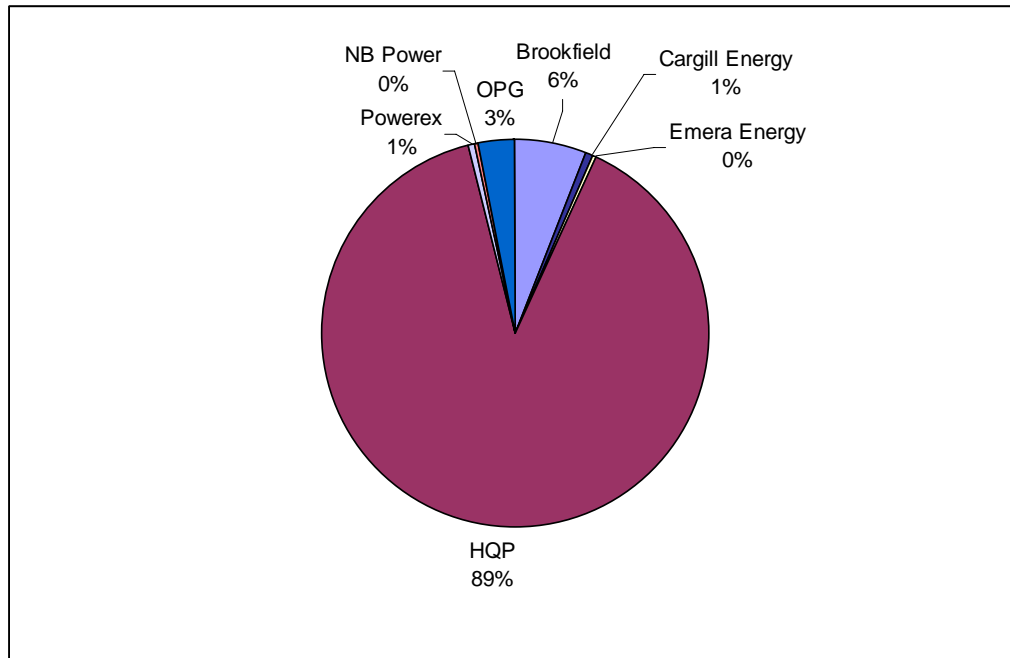
**GRAPHIQUE 1**  
**RÉPARTITION DU NOMBRE DE TRANSACTIONS PAR FOURNISSEUR EN 2008**



11

1  
2

**GRAPHIQUE 2**  
**RÉPARTITION DES ACHATS EN ÉNERGIE PAR FOURNISSEUR EN 2008**



3

4 Le Distributeur a procédé à des transactions bilatérales pour des achats  
5 d'électricité de court terme sous la dispense principalement auprès  
6 d'Hydro-Québec Production. La majorité des achats du Distributeur auprès de ce  
7 fournisseur sont effectués au mois de décembre et portent sur des produits non  
8 standards afin de satisfaire les besoins du Distributeur tout en optimisant  
9 l'utilisation de l'électricité patrimoniale et en minimisant le recours à l'entente  
10 cadre.

11 Selon le processus transactionnel mis en place pour acquérir ses  
12 approvisionnements sous dispense, le Distributeur estime avoir suscité une  
13 bonne concurrence de la part des soumissionnaires et ce, de manière  
14 transparente et équitable pour tous les fournisseurs et pour les consommateurs  
15 québécois.



1 En 2008, Emera et Integrys étaient les fournisseurs pour les transactions sur les  
2 bourses d'énergie et le Distributeur reste ouvert à conclure des ententes avec  
3 d'autres fournisseurs, le cas échéant.

### **3 CONCLUSION**

4 Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Distributeur a utilisé la dispense de recourir à la  
5 procédure d'appel d'offres accordée par la Régie. Au cours des années, cette  
6 dispense a permis au Distributeur de réagir rapidement pour combler ses  
7 besoins découlant de déséquilibres offre-demande. La dispense s'avère un outil  
8 d'approvisionnement à la fois complémentaire aux procédures d'appels d'offres  
9 de long et de court terme et essentiel à l'équilibre entre l'offre et la demande que  
10 le Distributeur doit assurer en tout temps.

11 Le Distributeur a mis en place un processus équitable et transparent. Ce  
12 processus a suscité l'intérêt de plusieurs contreparties. À ce jour, l'ensemble des  
13 prix obtenus se compare avantageusement aux prix observés sur les marchés de  
14 référence.

15 Le Distributeur aura toujours besoin d'effectuer des ajustements de court terme à  
16 ses approvisionnements pour répondre à la demande. D'année en année,  
17 l'utilisation fine de chacun des outils varie en fonction notamment des fluctuations  
18 de la demande et de la composition de son portefeuille d'approvisionnement. La  
19 dispense constitue à cet égard un élément important de la stratégie  
20 d'approvisionnement du Distributeur. En outre, comme en témoigne le bilan de  
21 l'année 2008, les quantités d'énergie ainsi acquises demeurent faibles.